

Les institutions financières internationales

Le rôle du FMI est de protéger l'intégrité financière du système monétaire international et, s'il y a lieu, de fournir de l'aide pour équilibrer la balance des paiements, généralement à court terme, aux pays qui éprouvent des difficultés à effectuer le remboursement de leur dette extérieure. Les banques de développement multilatérales (la Banque mondiale et d'autres institutions régionales analogues) ont traditionnellement accordé des crédits à des conditions libérales et non libérales aux fins du développement.

Les institutions multilatérales n'ont pas ménagé leurs efforts pour résoudre le problème de l'endettement. Elles ont fourni des sommes considérables pour les programmes d'ajustement et permis le déblocage d'autres crédits bilatéraux ou commerciaux. Récemment, des crédits de l'ordre de 25 milliards de dollars américains puisés dans les ressources du FMI et de la Banque mondiale (y compris 100 millions de dollars américains de revenus de la Banque mondiale) ont été débloqués pour les programmes de réduction de la dette dans le cadre du Plan Brady. La Banque interaméricaine de développement a pour sa part récemment accepté le principe d'accorder des fonds pour la réduction de la dette.

Afin d'alléger le coût des emprunts pour les pays à faible revenu, les institutions multilatérales ont fourni plus de fonds assortis de conditions libérales pour les programmes d'ajustement ou pour financer les investissements, par l'entremise de la Facilité d'ajustement structurel renforcée du FMI, des prêts à faible intérêt de l'Association internationale de développement ou des fonds de développement des banques régionales.

Il ne conviendrait pas d'appliquer les mesures de réduction de la dette aux crédits du FMI étant donné qu'elles compromettraient le caractère renouvelable de ses ressources et restreindraient sa capacité à fournir de l'aide à l'avenir. De même, le rééchelonnement des dettes contractées à l'égard de la Banque mondiale ou des banques de développement régionales porterait atteinte à la cote de crédit exceptionnelle de ces banques de développement, cote de crédit qui leur permet d'emprunter sur les marchés internationaux à des taux préférentiels. Comme les coûts supplémentaires devraient être répartis entre tous les emprunteurs, les emprunteurs qui ne sont pas en difficulté se verraient contraints de payer des taux d'intérêt plus élevés.

Le problème de l'accumulation des arriérés des pays débiteurs à l'égard des institutions financières internationales n'a cessé de s'aggraver ces dernières années. Ces arriérés dépassent maintenant 5 milliards de dollars américains. **Une nouvelle approche a été déterminée en 1988, aux termes de laquelle la communauté internationale, à l'instigation d'un pays créancier ami - le Canada dans le cas du Guyana -, a constitué un groupe de soutien de façon à mobiliser des ressources exceptionnelles pour mettre en place un programme de réforme économique permettant au pays de rembourser ses arriérés.** Les améliorations subséquentes apportées en 1990 ont renforcé cette nouvelle approche qui devrait être appliquée à d'autres pays se trouvant dans une situation analogue.

La dette commerciale

La plus grande partie de la dette commerciale à l'égard des banques a été contractée par des pays à revenu intermédiaire. De nombreuses banques cherchent maintenant à réduire leurs